



Statistiques

L'insertion professionnelle des apprentis en février 2019

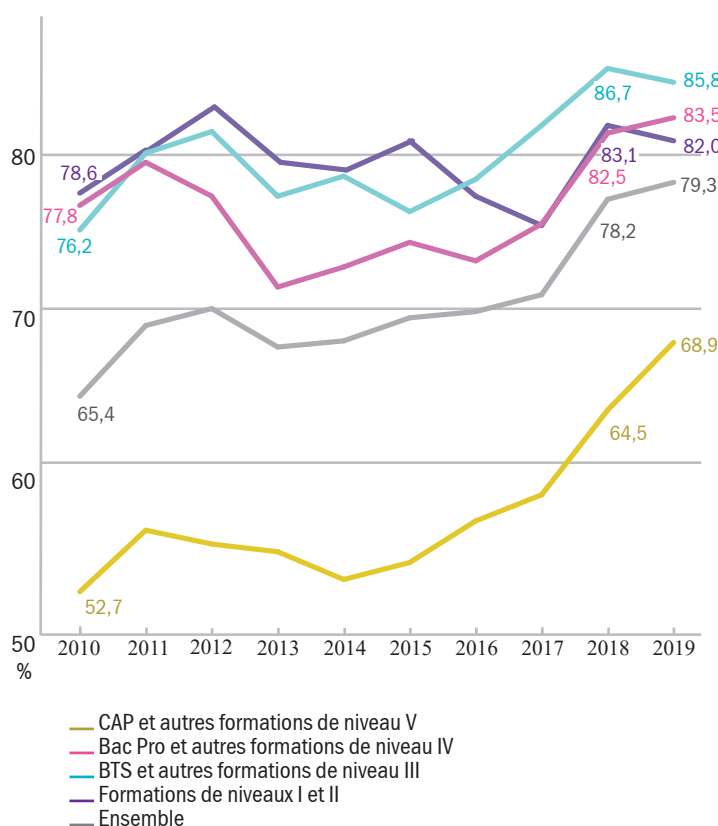


En février 2019, sept mois après leur sortie de formation, 79,3% des apprentis sont en emploi. Un niveau de formation élevé favorise l'insertion : 16,9 points séparent les taux d'emploi des jeunes issus d'un CAP de ceux de BTS. Obtenir son diplôme favorise l'accès au marché du travail : le taux d'insertion passe alors de 63,3% à 81,8%. Dans le domaine de la production, 81,4% des apprentis occupent un emploi contre 77,7% dans celui des services. Le taux d'insertion des garçons (81,1%) est supérieur à celui des filles (76,5%).

79,3% de sortants en emploi
+1,1 point en emploi sur un an
61,8% des embauches en durée indéterminée
+8,7 points d'embauche en durée indéterminée pour les sortants de niveau III
Près de 7 sortants de CAP sur **10** en emploi

REPÈRES

Graphique 1 Évolution de la part des apprentis en emploi de 2010 à 2019 selon le niveau de formation



En février 2019, l'insertion professionnelle des apprentis atteint son plus haut niveau de la décennie (79,3%) avec une progression de 1,1 point en un an. En 10 ans, le taux d'emploi n'a reculé qu'en 2013 (-2,5 points en une année). L'insertion professionnelle des formations de niveau CAP connaît la plus forte progression en un an (+4,4 points) mais avec un taux de 68,9%, elle reste toujours très en dessous de celle des autres niveaux de formation. Le taux d'emploi progresse également pour les jeunes issus d'un Bac Pro (+1,0 point) mais diminue de 0,9 point après un BTS et de 1,1 point à la sortie d'une formation de niveaux I et II.



Tableau 1 Situation des apprentis sortants par rapport à l'emploi selon le diplôme préparé

	Effectifs des sortants interrogés	Obtention du diplôme préparé	Répartition selon l'obtention du diplôme (%)	En emploi (%)	En recherche d'emploi (%)	Autres* (%)
CAP et autres formations de niveau V	1 415	Non	18,3	48,3	45,7	6,0
		Oui	81,7	73,9	19,4	6,7
		Ensemble	100,0	68,9	24,4	6,7
Bac Pro et autres formations de niveau IV	1 058	Non	13,4	68,9	23,4	7,7
		Oui	86,6	86,0	10,6	3,4
		Ensemble	100,0	83,5	12,6	3,9
BTS et autres formations de niveau III	820	Non	19,2	80,4	S	S
		Oui	80,8	87,2	7,2	5,6
		Ensemble	100,0	85,8	8,4	5,8
Formations de niveaux I et II	1 756	Non	4,3	68,4	S	S
		Oui	95,7	82,9	12,1	5,1
		Ensemble	100,0	82,0	12,8	5,2
Ensemble	5 049	Non	12,5	63,3	30,2	6,5
		Oui	87,5	81,8	12,9	5,2
		Ensemble	100,0	79,3	15,3	5,5
Rappel 1^{er} février 2018	4 913	Ensemble	/	78,2	16,0	5,9

*Autres : inactifs, stagiaires, ...
S : Résultat non diffusable (secret statistique)

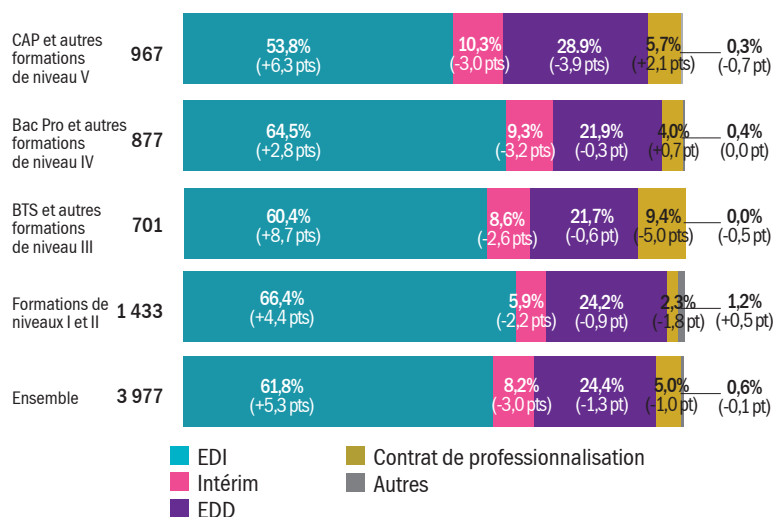
Note de lecture : 81,8% des apprentis diplômés sont en emploi, contre 63,3% de ceux n'ayant pas validé leur formation

L'insertion professionnelle augmente avec le niveau de diplôme, allant de 68,9% pour les CAP à 85,8% pour les BTS. L'obtention du diplôme est toujours déterminante pour l'insertion : le taux d'emploi atteint 81,8% chez les apprentis diplômés (+0,5 point en un an), contre 63,3% pour ceux n'ayant pas validé leur dernière année d'étude (+1,3 point). Cet écart se réduit encore cette année, passant de 19,3 points en 2018,

à 18,5 points en 2019. Il est le plus faible pour les BTS (6,8 points), et le plus élevé pour les CAP (25,6 points). Les formations de niveaux I et II se démarquent par un faible taux de non-obtention de diplôme (4,3%).

La part des jeunes en recherche d'emploi (15,3%) continue de reculer (-0,7 point) mais moins fortement que l'an passé (-5,3 points).

Graphique 2 Effectifs et répartition des apprentis en emploi selon le type de contrat et le diplôme préparé (évolution sur un an)



Avec 61,8% des jeunes en emploi, le taux d'embauche à durée indéterminée (EDI) continue de progresser (+5,3 points), plus fortement encore qu'en 2018 (+1,9 point). Cette forme d'emploi augmente pour tous les niveaux, notamment pour les apprentis de niveau III (60,4%) qui enregistrent une hausse de 8,7 points. Avec 66,4%, les apprentis de niveaux I et II affichent le taux le plus élevé (+4,4 points). La part des emplois à durée déterminée (EDD) atteint 24,4% (-1,3 point) et s'élève jusqu'à 28,9% pour les actifs de niveau V. L'intérim diminue cette année (8,2%, soit -3,0 points). Même si la part des contrats de professionnalisation diminue fortement pour les niveaux III (-5,0 points), elle reste plus élevée (9,4%) que pour les autres niveaux de formations.

Tableau 2 Part des apprentis en emploi selon le domaine de spécialité et le diplôme préparé

		Formations de niveaux I et II (%)	BTS et autres formations de niveau III (%)	Bac Pro et autres formations de niveau IV (%)	CAP et autres formations de niveau V (%)	Ensemble (%)	Répartition des sortants	Évolution du taux d'emploi entre 2018 et 2019 (pts)
Formations générales		74,6	S	//	//	74,1	255	-6,7
Domaine de la production	Agriculture	S	//	S	71,4*	85,2*	24	+25,7
	Alimentation et agroalim, transformation	100,0*	S	85,1	71,3	75,4	568	+1,4
	Électricité, électronique	91,0	79,2	87,6	81,8	85,8	185	+3,1
	Énergie, chimie, métallurgie	87,3	92,3	72,6	73,5	84,4	245	-3,1
	Génie civil, construction, bois	92,9	91,4	84,4	71,9	79,2	481	+2,5
	Matériaux souples	50,6*	//	//	//	50,6*	14	S
	Mécanique et structures métalliques	89,2	91,6	90,4	64,4	84,6	623	+0,4
	Technologies industrielles	87,7	81,3*	100,0*		88,1	198	+3,3
	Ensemble	88,2	89,6	87,4	70,9	81,4	2 338	+1,6
Domaine des services	Coiffure esthétique	//	95,5	81,8	60,9	80,2	167	+9,5
	Commerce, vente	78,1	80,4	64,9	53,6	70,6	847	+1,7
	Finances, comptabilité	83,7	86,9	44,9*	//	83,1	497	-0,8
	Hôtellerie, restauration, tourisme	90,7*	88,2	66,7*	66,1	73,9	160	+1,4
	Secrétariat, communication et information	82,3	73,7	S	//	79,6	256	-1,1
	Services aux personnes (santé, social)	85,5*	90,0	88,2	83,7	86,8	404	+4,0
	Services à la collectivité (sécurité, nettoyage)	56,7	87,5*	S	//	66,5	61	-20,3
	Transport, manutention, magasinage	S	83,3*	75,2*	76,8*	80,0	66	-2,8
	Ensemble	80,7	83,6	78,6	65,2	77,7	2 457	+1,3
Ensemble général		82,0	85,8	83,5	68,9	79,3	5 049	+1,1

// Aucun jeune n'est concerné par ce croisement

S Résultat non diffusable (secret statistique)

* Résultat à manipuler avec précaution : peu d'apprentis sont concernés par ce croisement, rendant fragile toute généralisation

▲ Tout comme le niveau de diplôme préparé, la spécialité étudiée a un impact sur l'insertion professionnelle. Le taux d'emploi dans le domaine de la production (81,4%) gagne 1,6 point et reste devant celui des services (77,7% en hausse de 1,3 point). L'insertion des apprentis de formations générales (74,1%) diminue de 6,7 points ; toutefois ces résultats sont à considérer avec précaution, les effectifs de ces filières étant faibles (255 sortants en 2019). Toutes les spécialités du domaine de la production affichent une hausse de leur taux d'insertion, hormis *Énergie, chimie, métallurgie* (-3,1 points).

La spécialité *Technologies industrielles* enregistre le plus fort taux d'emploi (88,1%). Quelle que soit la spécialité de la production, plus de 70,0% des apprentis ont trouvé un emploi, hormis en *Matériaux souples* (50,6%) dont le résultat est cependant à considérer avec prudence. Dans le domaine des services, le taux d'emploi recule pour la moitié des spécialités, en particulier pour celle des *Services à la collectivité* (-20,3 points), qui devient la seule spécialité à afficher un taux inférieur à 70% (66,5%). À l'inverse, la spécialité *Coiffure esthétique* connaît la plus forte hausse (+9,5 points).

Tableau 3 Part des jeunes en emploi selon le diplôme préparé, le sexe et le domaine de formation

	Filles					Garçons				
	Formations générales (%)	Domaine de la production (%)	Domaine des services (%)	Ensemble des filles (%)	Évolution 2018/2019 (pts)	Formations générales (%)	Domaine de la production (%)	Domaine des services (%)	Ensemble des garçons (%)	Évolution 2018/2019 (pts)
CAP et autres formations de niveau V	//	63,4	64,7	64,4	+5,6	//	72,1	66,7	71,4	+4,1
Bac Pro et autres formations de niveau IV	//	86,8	80,1	80,9	+2,8	//	87,5	75,3	84,8	-0,5
BTS et autres formations de niveau III	S	88,9*	84,1	83,8	-0,9	//	89,7	82,8	87,1	-1,2
Formations de niveaux I et II	71,3	87,8	79,1	78,9	-3,1	83,8	88,4	82,3	84,9	+0,8
Ensemble	70,6	78,4	76,8	76,5	+0,3	83,8	81,9	79,3	81,1	+1,6
Rappel 1^{er} février 2018	82,4	73,8	76,1	76,2	/	78,3	80,6	77,1	79,6	/

// Aucun jeune n'est concerné par ce croisement

S Résultat non diffusable (secret statistique)

* Résultat à manipuler avec précaution : peu d'apprentis sont concernés par ce croisement, rendant fragile toute généralisation

▲ Cette année encore, le taux d'insertion des garçons (81,1%) est plus élevé que celui des filles (76,5%). L'écart entre sexes continue de se creuser et atteint 4,6 points en 2019. Le niveau d'insertion des garçons croît de 1,6 point, celui des filles de 0,3 point. Dans le domaine de la production, le marché du travail reste plus accessible aux garçons (81,9% en emploi) qu'aux filles (78,4%), bien que ces dernières trouvent plus facilement un emploi cette année que l'an dernier (+4,6 points). Dans le domaine des services, pour la 2^e année consécutive, l'écart entre les taux d'insertion par sexe continue de croître en faveur des garçons, passant de 1,0 point en 2018 à 2,5 points l'année

suivante (79,3% contre 76,8%).

Quel que soit le niveau de formation, l'insertion professionnelle est plus favorable aux garçons, l'écart entre sexe varie de 3,3 points (niveau III) à 7,0 points (niveau V). Chez les garçons, les taux d'insertion progressent pour les niveaux V (+4,1 points) et I et II (+0,8 point), alors qu'ils diminuent pour les niveaux intermédiaires (-1,2 point pour le niveau III et -0,5 point pour le niveau IV). Pour les filles, les niveaux V et IV enregistrent une hausse du taux d'emploi (respectivement +5,6 points et +2,8 points) alors que celui-ci baisse de 0,9 point pour le niveau III et de 3,1 points pour les niveaux I et II.

➤ Champ et source

L'enquête Insertion professionnelle des apprentis (IPA) interroge les jeunes issus d'année terminale de formation des Centres de formation d'apprentis (CFA), sept mois après la fin de leur formation initiale. Sont exclus de l'analyse ceux se déclarant en étude ou en apprentissage. Dans l'académie, l'enquête, effectuée par voies postale et téléphonique, est réalisée par les CFA publics et privés sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, en coordination avec le rectorat et en partenariat avec l'Observatoire régional de l'emploi et de la formation du Grand Est. Le taux de réponse est de 59,4%. Les résultats, redressés et pondérés, représentent au final la situation de l'ensemble des interrogés.

➤ Définitions

Taux d'emploi : nombre de sortants de CFA se déclarant en emploi, divisé par le nombre total de sortants.

Emploi à durée indéterminée (EDI) : CDI, fonctionnaire, engagé dans l'armée, travaillant à son compte.

Emploi à durée déterminée (EDD) : CDD, aides familiaux.

Contrat de professionnalisation : contrat en alternance comptabilisé dans les emplois.

Inactif : personne sans emploi et n'en cherchant pas.

➤ Niveaux de diplôme

Niveau V : certificat d'aptitude professionnelle (CAP), brevet d'études professionnelles (BEP),...

Niveau IV : baccalauréat général, technologique ou professionnel.

Niveau III : diplômes de niveau bac+2 : diplôme universitaire de technologie (DUT), brevet de technicien supérieur (BTS),....

Niveaux I et II : diplôme universitaire de niveau égal ou supérieur à la licence, diplôme de grande école.